

Compte d'épargne placement de prestige TD

Le compte d'épargne-placement de prestige TD est un produit pour les investisseurs à la recherche d'options de titres à revenu fixe flexibles. Faites fructifier votre épargne en toute sécurité dans un compte assorti d'un taux d'intérêt concurrentiel et assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). Le compte d'épargne-placement TD est offert exclusivement au Canada, et est accessible aux résidents du Canada seulement.



Caractéristiques du produit

| | |
|--|--|
| Admissible à l'assurance de la SADC | Les comptes d'épargne-placement TD sont admissibles à la protection de la SADC ¹ . Ils sont émis par La Banque Toronto-Dominion et offerts par Gestion de Placements TD Inc. |
| Code du fonds | TDB8165 : Compte d'épargne-placement TD - Série F |
| Type de placement | Dépôt d'une banque canadienne |
| Devise | Dollars canadiens seulement |
| Disponibilité | Résidents canadiens seulement; comptes enregistrés et non enregistrés, y compris les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI). N'est pas offert actuellement dans le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP). |
| Taux d'intérêt | Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement, et peuvent changer à tout moment sans préavis. Les taux d'intérêt en vigueur sont disponibles au le site web de Gestion de Placements TD . Les intérêts sont réinvestis. |
| Montant maximum de dépôt | 50 000 000 \$ |
| Montant minimum de dépôt | 5 000 000 \$ |
| Montant minimum de l'achat | 5 000 000 \$ (premier achat) 1 000 000 \$ (achat ultérieur) |
| Admissibilité à une marge | Marge disponible de 95 %, jusqu'à concurrence de 1 M\$ (offerte par l'intermédiaire d'un compte sur marge approuvé) |
| Renseignements supplémentaires | Le compte d'épargne-placement TD est un compte de dépôt et non un fonds commun de placement. Il n'est pas émis par prospectus. Les clients recevront un document de modalités. Les opérations dans ce produit peuvent figurer sur le relevé de courtage du client sous l'en-tête Fonds communs de placement, conformément aux normes du secteur. |
| Commodité | Délai de règlement fixé à T+1 (achat et rachat) |

¹ Sous réserve des règles et règlements de la SADC.

Le compte d'épargne-placement TD libellé en dollars canadiens est émis par La Banque Toronto-Dominion et offert par l'intermédiaire de Gestion de Placements TD Inc., qui est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les courtiers/conseillers peuvent recevoir une commission et/ou une commission de suivi découlant de l'achat d'un compte d'épargne-placement TD. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.